

M. Gray: J'y réponds. Peut-être ne voulez-vous pas entendre la réponse et c'est pourquoi vous nous interrompez. Le ministre de l'Agriculture a déjà démontré, de façon détaillée, que l'on élaborait une formule conforme aux principes généraux qu'il a mentionnés l'autre jour. Ce taux, auquel j'ai également fait allusion, sera sûrement celui qui sera jugé convenable...

M. Horner: Par les banques.

M. Gray: ... par tous les intéressés.

M. Schreyer: Puis-je poser une question? Le secrétaire parlementaire parlait-il sérieusement lorsqu'il a dit qu'on était en train de régler les détails? Faut-il croire, alors que nous étudions cette mesure législative depuis trois semaines, que le gouvernement ne l'a pas encore mise au point dans tous ses détails?

M. Gray: Je crains fort que le député n'ait prêté un sens à mes paroles que je ne leur donnais sûrement pas. Dans ma réponse, j'essayais de dire que le ministre de l'Agriculture croyait ne pouvoir annoncer quelle formule définitive servirait de base au taux d'intérêt. Je n'ai pas donné d'autre sens à mes paroles que celui-là.

M. Woolliams: Il ignore quel sera le taux d'intérêt, et pourtant il est très verbeux.

M. McCleave: Puis-je poser une simple question? Qui va établir ce taux d'intérêt? Est-ce un ordinateur, la société juste, le gouvernement ou qui encore?

M. Horner: Les banques.

M. Skoberg: En prenant la parole au cours du débat sur l'amendement, je dirais que, quant à moi, il est clair maintenant que le gouvernement permet aux marchés de l'argent de tripoter les taux d'intérêt à leur gré. Nous en avons un exemple parfait dans ce qui s'est dit tout à l'heure pour tenter de monter une partie du pays contre l'autre. L'agriculture est l'agriculture d'un bout à l'autre du pays. Ni le ministre ni son adjoint ne peuvent rien changer à ce fait. Nous savons fort bien que nous devons y verser des capitaux par souci de notre économie.

J'éprouve certaines réserves au sujet de l'amendement parce que je suis fermement convaincu que le taux d'intérêt devrait être fixé à 5 p. 100, les subventions mises à part. J'admetts toutefois qu'une demi-mesure vaut

[M. Woolliams.]

mieux que rien du tout. Le gouvernement comprendra sûrement qu'il est urgent d'accorder une aide à ceux qui en ont besoin. Mais ceux qui en ont besoin ne peuvent l'accepter quand le taux d'intérêt qui s'y rattache est laissé à la discrétion du gouverneur en conseil. Le gouvernement faillit à son devoir envers le peuple s'il ne prend pas immédiatement des mesures pour fixer le taux d'intérêt à un niveau que les gens peuvent payer.

Le ministre sait sans doute que le Syndicat des agriculteurs a déclaré publiquement que les agriculteurs ont un pressant besoin d'argent. La lettre ajoute, toutefois, et je suppose que le ministre en a reçu une copie, que le Syndicat s'oppose fermement à un taux d'intérêt variable. Aux termes de l'amendement à l'étude, le taux d'intérêt pourrait atteindre 7 p. 100 pour les prêts garantis. Les jeunes agriculteurs ne peuvent se permettre de l'argent emprunté à un tel taux.

Les cultivateurs ne peuvent emprunter à un taux d'intérêt non plafonné. Il faut prendre des dispositions pour nos jeunes cultivateurs. Selon moi, il faut accorder une dispense d'intérêt de trois ans si nous voulons que nos exploitations agricoles soient rentables. Nous savons tous qu'il suffirait de bonnes ventes à de bons prix pour remédier à la situation. En ce moment, les agriculteurs ne peuvent vendre leur grain, et il faut que des fonds soient mis à leur disposition. Nous savons fort bien, monsieur le président, que si le bill à l'étude est adopté sans amendement, le taux d'intérêt sera exorbitant. Aux yeux de tous les Canadiens, y compris tous les agriculteurs, la faute en serait au gouvernement. J'approuve la motion, mais j'estime que le taux d'intérêt devrait être fixé à 5 p. 100.

M. McKinley: Monsieur le président, si le ministre n'est pas prêt à annoncer le taux d'intérêt, c'est de toute évidence, qu'il sait que ni l'opposition ni la collectivité agricole ne sauraient l'accepter. Autrement, rien ne l'empêcherait de l'annoncer dès maintenant.

L'hon. M. Olson: Monsieur le président, maintes fois j'ai répété que je ne cherchais pas de faux-fuyants, que je ne cachais rien. Je ne sais pas précisément quel sera le taux d'intérêt optimum, mais il faudra qu'il soit à un niveau qui incitera les banques et les autres institutions à offrir des facilités de crédit suffisantes. Je l'ai dit maintes et maintes fois.

M. Woolliams: Puis-je poser une question?